

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES
MÉDECINS DE ROUEN
(SYNDICAT)

ROUEN, le 22 Novembre 1909.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance ordinaire de l'Association professionnelle qui aura lieu le **Vendredi 26 Novembre**, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Saint-Lô, 40 B.

Veuillez, Monsieur et cher Collègue, agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président,

D^r JEANNE

ORDRE DU JOUR :

1. Correspondance.
2. Exercice illégal de la médecine. — Suite des poursuites exercés contre M. B... — Jugement du 6 juillet 1909.
3. De l'inspection médicale des écoles.
4. Contestation d'honoraires.
5. Le Syndicat national de Médecine sociale et les Syndicat médicaux.
6. Congrès des Praticiens en 1910 :
Enquête sur les questions suivantes :
L'Hôpital aux indigents ; — L'administration des hôpitaux en France ; — L'exercice illégale de la médecine ; — L'application de la loi sur la santé publique ;
7. Vote sur la candidature des Docteurs Cauchois, Duvé, Loisel, Pergola ;
8. Renouvellement du Bureau pour l'exercice 1910.

THE MEDICAL JOURNAL OF THE
ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS

1881

Vol. 11, No. 1

CONTENTS

On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.
On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.
On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.

ORIGINAL ARTICLES

On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.
On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.
On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.
On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.
On the Pathology of the Heart in the
Cases of Aneurysm of the Aorta
By J. H. BURNETT, M.D., F.R.C.P.



